



Afrique

Passer d'un mode de protection sociale à un autre

Expert dans les domaines de la Sécurité sociale, Jean-Claude Angoulvant a participé à de nombreuses missions au Maghreb et en Afrique subsaharienne⁽¹⁾.

Dans ces pays, le développement réaliste de la protection sociale nécessite, selon lui, une démarche différenciée, pragmatique et parfois opportuniste, intégrant en amont les technologies numériques.



“

La société de subsistance rurale et patriarcale est en train de basculer vers une société urbaine émancipée. Il faut accompagner ce mouvement à sa vitesse.

JEAN-CLAUDE ANGOULVANT,
Consultant

Comment les pays africains organisent-ils les solidarités publiques vis-à-vis des personnes en incapacité de travailler, ayant perdu leur conjoint, ou à la retraite ?

Jean-Claude Angoulvant : Dans les pays d'Afrique, la protection sociale formelle et institutionnelle est encore limitée à une fraction privilégiée de la population active – plus de 30 % dans le meilleur des cas au Maroc, 20 % ou moins dans de nombreux pays. Elle bénéficie principalement aux fonctionnaires et aux salariés des entreprises « visibles ». L'essentiel de la population active est constitué de travailleurs indépendants, « mobiles » et informels, qui n'ont aucune couverture, pas même pour leurs risques professionnels. Les régimes historiques, inspirés des modèles européens, ne sont ni soutenables ni généralisables en l'état, et ils organisent souvent un système de « captation » : leur réforme est donc très difficile. Des tentatives de mise en place d'assurances maladie à vocation universelle sont en cours. Elles butent sur un problème de ressources, dû à la faiblesse du Produit intérieur brut (PIB) par tête, à la modestie du taux de prélèvement public appliqué à cette assiette, et à l'incomplétude du système sanitaire public, alors que les soins à fournir sont ceux de la médecine mondiale. Enfin, il n'y a aucun dispositif d'assurance chômage, du fait du poids du secteur informel. Ajoutez à cela des taux de gestion très élevés, pouvant dépasser 30 % des cotisations, et vous comprendrez que la « Sécurité sociale » ne soit pas toujours populaire.

Dans ces conditions, comment la majorité des Africains fait-elle face aux difficultés engendrées par la maladie, un décès ou la vieillesse ?


J.-C. A. : Bien avant l'invention de la Sécurité sociale occidentale, les Africains ont pratiqué une protection sociale collective, fondée sur les solidarités familiales, patriarcales et claniques. Tout membre ayant des capacités contributives est contraint de « cotiser quand il y a besoin ». Y compris les émigrés. C'est ce qui fait « tenir » les sociétés africaines en dépit de leurs difficultés. Efficace dans les sociétés rurales et patriarcales de subsistance, cette solidarité traditionnelle fait toutefois obstacle au développement économique par l'investissement, empêchant l'accès aux services et aux biens de notre époque, notamment en raison de la forte pression exercée par le groupe familial pour le maintien de la redistribution de personne à personne. Dans les pays en développement, les risques santé, chômage et invalidité sont si élevés qu'ils obligent la famille, le clan, à consacrer son énergie à bâtir des mécanismes pour garantir la subsistance des membres du groupe.

Quel développement de la protection sociale voyez-vous se dessiner pour les années à venir ?

J.-C. A. : Les normes internationales de protection sociale prônent un développement « inclusif » – qui ne se fasse pas au détriment de certaines catégories sociales –, et la mise en œuvre de « socles de couverture »

► **CHIFFRES CLÉS**

2,8 milliards
d'habitants

 en 2060, contre un peu plus d'un milliard actuellement.

59 ans

d'espérance de vie à la naissance (2013).

1 pays sur 2

a un PIB annuel par tête inférieur à 1 000 dollars.

Moins de 30 %

du PIB est affecté aux dépenses publiques, alors que les dépenses sociales représentent à elles seules 22 % en moyenne du PIB dans les pays de l'OCDE.

Sources : Groupe de la Banque mondiale, FMI, OCDE.



permettant au plus grand nombre d'accéder progressivement à des niveaux de sécurité plus élevés. Comment faire, compte tenu de la modestie des ressources financières et des lacunes en matière d'infrastructures publiques techniques, juridiques, administratives et de gouvernance ?

La priorité est à « l'enrôlement » progressif des populations dans le système social. La société de subsistance rurale et patriarcale est en train de basculer vers une société urbaine émancipée. Il faut accompagner ce mouvement à sa vitesse, avec suffisamment de prestations de court terme pour rendre la Sécurité sociale populaire. La démarche doit être pragmatique et même parfois opportuniste, quitte à démarrer un dispositif avec ceux qui ont le moins de besoins mais le plus de moyens, puis étendre sa protection à d'autres qui y trouveront leur compte, et ainsi de suite. Cette stratégie doit s'appuyer sur un « plan masse » de long terme, qui dessine un système étendu, cohérent, diversifié, soutenable car pilotable, articulant efficacement les actions publiques

et privées, et compatible avec la société africaine comme avec l'économie du XXI^e siècle.

Pour la réalisation, il faut miser sur la technologie, notamment pour organiser en amont l'interopérabilité numérique de tous les dispositifs présents et à venir. Mais attention : le triptyque « démographie - terre agricole - emploi », propre à chaque pays, pèsera de plus en plus fortement sur sa situation et celle de sa région. L'actualité des migrations africaines nous en donne un avant-goût. Et il est vain de croire que l'Europe pourra se mettre à l'abri de ces conséquences géopolitiques si elle n'accompagne pas puissamment l'Afrique vers un avenir soutenable. La protection sociale africaine est aussi sur notre agenda, que nous le voulions ou non. ●

(1) Dans le cadre des activités du Groupe de conseil FINACTU, intervenant pour le compte d'institutions publiques et privées, pour des missions de conseil stratégique, opérationnel et financier sur le continent africain.

► **REPÈRES**

L'Afrique subsaharienne est la seule région du monde qui soit encore dans la phase « explosive » de la transition démographique. La natalité reste très élevée dans certains pays (jusqu'à huit enfants par femme), et l'espérance de vie progresse. L'urbanisation rapide pourrait toutefois entraîner une baisse de la fécondité. Hors des sociétés patriarcales rurales traditionnelles de subsistance, l'enfant devient une charge supportée par la seule cellule familiale. Or, dans le même temps, cette famille a besoin de davantage de ressources pour accéder aux biens et aux services offerts dans les villes.